

ANNEXE DE LA DELIBERATION D2022-245

PGD – Annexe Tarifs de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative sur les communes de Lestiac-sur-Garonne, Paillet, Rions et Cardan pour les particuliers, bâtiments communaux et les professionnels – Année 2023

Tarifs des particuliers et bâtiments communaux**Part fixe :**

Volume bac OMR	Tarifs 2023
120L	203.67 €
240L	309.51 €
360L	420.33 €
660L	724.11 €

*12 levées sont comprises dans la part fixe
OMR : Ordures Ménagères Résiduelles.*

Part variable :

Levées supplémentaires	Tarifs 2023
120L	7.53 €
240L	12.32 €
360L	15.05 €
660L	28.74 €

** A partir de la treizième levée*

Bourg de Rions et points de regroupement :

Composition foyers	Tarifs 2023
1 personne	228.77 €
2 personnes	281.67 €
3 personnes	334.62 €
4 personnes	390.01 €
5 personnes et +	445.44 €

Tarifs des professionnels :

Montant forfaitaire* + Volume bacs OMR x tarif au litre OMR** x nombre de levées OMR annuel*** + Volume bacs CS x tarif au litre CS** x nombre de levées CS annuel***
--

Montant forfaitaire CdC*	76.51 €
Tarif au litre OMR**	0.063 €
Tarif au litre CS**	0.023 €

**Ce montant forfaitaire permet de couvrir les frais de gestion de la Communauté de Communes (CdC) Convergence Garonne. Ce montant forfaitaire sera proratisé en fonction de la date d'arrivée ou de départ sur le territoire de la Communauté de Communes.*

***Les tarifs au litre pour les flux Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et Collecte Sélective (CS) sont fixés annuellement par le SEMOCTOM et sont susceptibles d'évoluer chaque année en fonction des données transmises par le SEMOCTOM. Il s'agit ici des tarifs au litre pour l'année 2023.*

****Les nombres de levées enregistrées des bacs OMR et CS sont issus des données collectées par le SEMOCTOM grâce au système d'identification embarquée. Ces données sont partagées entre le SEMOCTOM et la Communauté des Communes.*